

TABLLAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1858

CONTÉS.	Municipalités.	MOTIFS.	Montant de la subvention prélevée.	Montant de la subvention annuelle ordinaire.	Montant de la subvention supplémentaire demandée.	Subvention supplémentaire accordée.
Nicolet	Ste. Gertrude.	Pauvre.	\$ 208 00	\$ 153 83	\$ 120 00	\$ 40 00
Québec	St. Dunstan.	Nouveau et pauvre.	96 00	51 67	40 00	40 00
do	Cap Rouge.	A une dette considérable.	215 10	61 63	120 00	50 00
Rimouski...	St. Octave.	Nouveau et pauvre.	296 00	101 25	50 00	40 00
do	St. Fabien.	do do	230 40	137 58	50 00	40 00
Shefford ...	Granby, diss.	S'efforcent de maintenir leurs écoles, pauvres.	400 00	120 00	200 00	40 00
do	Roxton.	do do do do	312 68	170 45	150 00	40 00
St. Maurice.	St. Séveré.		172 00	138 42	50 00	40 00
do	Shawinigan.	Etablissement nouveau et pauvre.	136 28	83 70	200 00	40 00
do	St. Etienne.	do do	168 00			40 00
Stanstead ...	Orford.	do do	59 80	59 80	100 00	40 00
Témiscouata.	St. Eloi.	do do	284 60	162 32	50 00	40 00
do	N. D. du Portage.	do do	169 53	131 22	50 00	40 00
Terrebonne..	Ste. Adèle.	do do	100 00	176 75	50 00	40 00
Wolfe	Wotton.	do do	98 50	92 44	100 00	40 00
						\$ 3360 00

ANNONCES.

A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

A MONTREAL,

ET CHEZ LES

PRINCIPAUX LIBRAIRES

DE MONTREAL ET DE QUEBEC :

LE

"JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,"

ET

"The Journal of Education,"

POUR 1858.

Les deux journaux reliés en un volume avec un élégant couvert en toile \$2:00
 Chaque journal séparé avec couvert en toile 1:30
 Chaque journal séparé cartonné..... 1:12

On trouvera ces recueils très propres à être distribués comme récompenses dans les Collèges et les Ecoles. Les Directeurs de Collèges et Académies, les Commissaires d'École et les Instituteurs en général, qui achèteront, pour cette fin, six exemplaires ou plus, obtiendront une RÉDUCTION DE VINGT POUR CENT sur les prix indiqués. Ils pourront se les procurer soit au Bureau de l'Éducation à Montréal, ou au Bureau de Thomas Roy, écuier, Agent du département à Québec.

Les personnes, qui se proposent d'en acheter, seront bien d'envoyer leurs commandes immédiatement, car nous n'avons en mains qu'un bien petit nombre d'exemplaires.

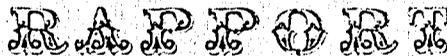
A VENDRE

AU

BUREAU DE L'ÉDUCATION,

ET CHEZ

TOUS LES LIBRAIRES :



Du Surintendant de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada

POUR L'ANNÉE 1857,

PRIX : 25 Cents ; Avec un Élegant Couvert en Toile : 50 Cents.

On s'abonne, pour CINQ CHELINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. Joseph Lenoir, assistant-rédacteur. On s'abonne pour CINQ CHELINS par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. John Radiger, assistant-rédacteur. Les instituteurs peuvent recevoir, pour CINQ CHELINS, les deux journaux ou à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le Journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le Journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix : un chelin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payée d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le Journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à Vapeur de Sénécal, Daniel & Cie., 4, Rue Saint-Vincent.